



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 20 JUIN 2011

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 14 juin 2011

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 27 juin 2011

CONVENTION CONSTITUTIVE D'UN
GROUPEMENT DE COMMANDES ENTRE LA
VILLE DE NIORT ET LE CCAS DE LA VILLE
DE NIORT POUR UNE ETUDE PORTANT SUR LA
REALISATION D'UN SCHEMA DIRECTEUR
IMMOBILIER

Accusé de réception de la préfecture en date du lundi
27 juin 2011

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN - Mme Annie COUTUREAU -

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Frédéric GIRAUD - M. Gérard ZABATTA - M. Alain BAUDIN - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Michel PAILLEY - M. Aurélien MANSART - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elsie COLAS - Mme Rose-Marie NIETO - Mme Virginie LEONARD -

Secrétaire de séance : M. Denis THOMMEROT -

Excusés ayant donné pouvoir :

- Guillaume JUIN donne pouvoir à Elsie COLAS
- Julie BIRET donne pouvoir à Nicolas MARJAULT
- Elisabeth BEAUVAIS donne pouvoir à Jacqueline LEFEBVRE
- Maryvonne ARDOUIN donne pouvoir à Geneviève GAILLARD -

Excusés :

PATRIMOINE ET MOYENS

**CONVENTION CONSTITUTIVE D'UN GROUPEMENT DE
COMMANDES ENTRE LA VILLE DE NIORT ET LE CCAS DE LA
VILLE DE NIORT POUR UNE ETUDE PORTANT SUR LA
REALISATION D'UN SCHEMA DIRECTEUR IMMOBILIER**

Monsieur Frank MICHEL Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

L'article 8 du code des marchés publics offre la possibilité pour les collectivités et les établissements publics locaux de constituer des groupements de commandes.

La ville de Niort et le CCAS de la ville de Niort envisagent de mettre en place une étude portant sur la réalisation d'un schéma directeur immobilier. Il aura pour objectif de décrire les grandes orientations de la politique patrimoniale et immobilière des deux collectivités.

Afin de lancer la consultation et de permettre une mise en concurrence des candidats potentiels, il convient de constituer un groupement de commandes entre la ville de Niort et son CCAS.

Il est prévu que l'étude débute à partir du 1^{er} janvier 2012.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver la convention constitutive du groupement de commandes entre la ville de Niort et son CCAS ;
- autoriser Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à signer ladite convention.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	44
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	1

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjoint délégué

Signé

Frank MICHEL